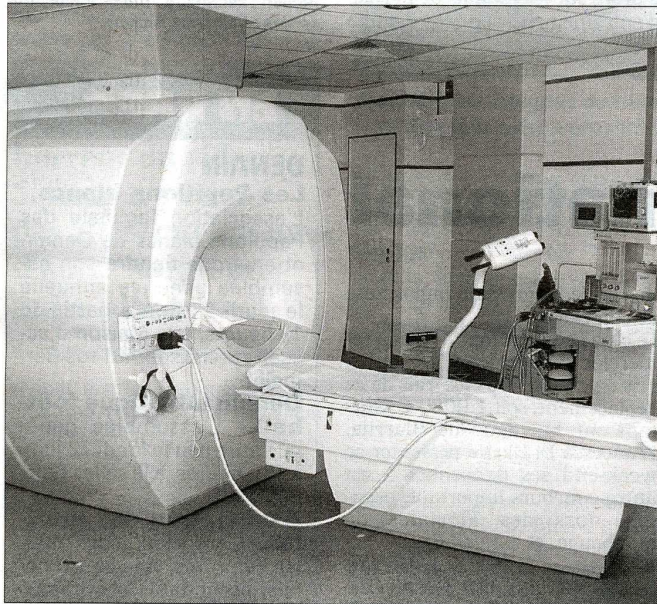


Avec l'IRM, l'hôpital de Denain n'est pas près de s'éteindre



L'obtention de l'Imagerie par résonance magnétique (IRM) a réjoui l'ensemble de la communauté hospitalière de Denain mardi soir.

L'hôpital de Denain aura bien une IRM d'ici la fin d'année. Cette bonne nouvelle est tombée mardi, comme un rayon de soleil perçant un ciel nuageux. Car au regard des menaces qui pèsent sur l'hôpital public, l'imagerie par résonance magnétique est le gage que le centre hospitalier de Denain continue à se développer et non l'inverse.

PAR CÉDRIC GOUT
denain@lavoixdunord.fr

La félicité... Voilà le sentiment qui transpirait de toutes les personnes présentes mardi soir dans la salle polyvalente de l'hôpital de Denain. La direction avait convié le personnel et les cadres

à une conférence de presse pour partager la joie d'avoir enfin obtenu cet équipement.

Patrick Roy, en tant que président du conseil d'administration, et député-maire, a indiqué que l'obtention de l'IRM était due à « une addition d'interventions ». Lui-même n'a pas ménagé ses efforts pendant six mois en posant des demandes à la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot. « Je n'ai pas voté la loi « Hôpital, patient, santé territoire », je combats les franchises médicales, mais elle a écouté mes arguments en faisant abstraction d'influences de son camp. »

Pour Philippe Legros, le directeur du centre hospitalier, l'IRM est « une œuvre collective ». Il ajoute : « Le bonheur que nous partageons aujourd'hui est dû au travail de nos prédécesseurs,

comme Pierre-Marie Rémy, l'ancien directeur. Avec le plateau technique que nous avons; c'eût été une injustice de ne pas avoir cette IRM. » Il a rappelé qu'au début, le rapporteur de la DDASS avait émis un avis défavorable et c'est le président du Comité médical d'établissement, Michel Degroisse, qui a expliqué pourquoi les opinions ont changé : « Depuis l'année dernière, l'augmenta-

« L'augmentation de notre activité a démontré aux tutelles qu'on était capable de recevoir l'IRM. »

tion de notre activité a démontré aux tutelles qu'on était capable de recevoir l'IRM. » Son vice-président, Jean-Pierre Grignet, s'est montré moins académique. Selon lui, l'IRM est « le succès de la solidarité », même s'il va demander « quelques petits sacrifices », « de nouvelles dépenses induites par de nouvelles techniques ». L'éminent pneumologue ajoute : « Ici, on a prouvé qu'on pouvait faire mieux que de gros établissements où personne ne se connaît. On a peut-être un peu plus la force que d'autres de se battre car on est toujours en ligne de mire. » ■

► Par communiqué, Alain Bocquet, président de La Porte du Hainaut, qui est aussi intervenu auprès de la ministre et du directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation a jugé cette décision « juste », un « début de correction des inégalités entre territoires » et « un rattrapage en matière d'accès aux soins ».

■ L'IRM

L'IRM étudie avec une grande précision de nombreux organes tels que le cerveau, la colonne vertébrale, les articulations et les tissus mous. Cet appareil est d'une grande utilité lorsqu'une analyse très fine est nécessaire et que certaines lésions ne sont pas visibles sur les radiographies standards, l'échographie ou le scanner. Elle permet de faire des images en coupes dans différents plans et de reconstruire en trois dimensions la structure analysée. Elle utilise un champ magnétique (aimant) et des ondes radio. Aucune radiation ionisante n'est émise.